



1

**Motion****Dépôt : AlyKaes****Groupe politique CSV**

20.10.2016

Interpellation gestion de l'eau

**La Chambre des Députés**

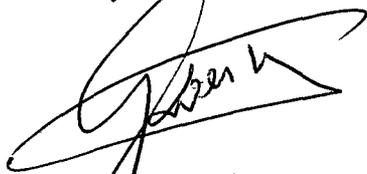
- sachant que la distribution de l'eau potable de qualité a un coût de revient non négligeable auquel s'ajoute celui de l'assainissement;
- rappelant le principe de la répercussion du coût des services liés à l'utilisation de l'eau sur les consommateurs en application du principe pollueur-payeur ;
- constatant que les coûts d'investissement en matière de services liés à l'utilisation de l'eau tendent à accroître le prix facturé aux consommateurs finaux;
- constatant des différences importantes du coût de l'eau entre les communes en milieu rural et celles en tissu urbain;
- rappelant que l'eau est un facteur de production essentiel en agriculture, horticulture et viticulture et que les milieux agricole et viticole voient l'existence de leurs exploitations menacées par l'évolution du prix de l'eau, auquel s'ajoute souvent un coût élevé de la taxe de canal selon les communes d'installation ;
- constatant que certaines mesures prévues dans le projet loi 7047 modifiant la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau vont accroître sensiblement le prix de l'eau;
- rappelant qu'en effet le projet loi 7047 prévoit entre autres de réduire le taux de participation étatique pour les projets d'assainissement de 90% à 50% ;

- constatant encore que la réforme sur les finances communales, si elle contient quelques éléments positifs qu'on peut, pris individuellement, accepter, risque néanmoins de désavantager de nombreuses communes rurales;
- constatant que selon l'orientation des plans sectoriels une commune risque de voir ses moyens d'expansion réduits;
- constatant dès lors que les réformes et modifications susmentionnées risquent de porter sérieusement préjudice aux communes rurales et mettent à mal le principe de la solidarité;

### Invite le Gouvernement

- à engager avec tous les acteurs sur le terrain des discussions sur le prix de l'eau, coût de l'assainissement compris, en tenant compte des répercussions e.a. de la réforme projetée sur les finances communales mais aussi de la possibilité d'évolution que les plans sectoriels laisseront en définitive aux communes ;
- à rechercher des solutions tendant vers plus de solidarité et d'équité entre les différents utilisateurs de l'eau sur le territoire national.

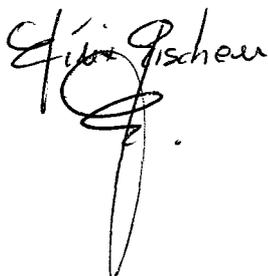
ALY KAES



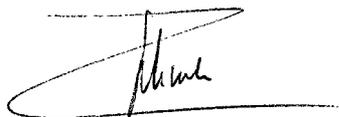
Émile EICHER



Felix Fischer



Claude Winder



Gaston Leoni

